



Réf : Etude de programmation urbaine de Poligny et étude architecturale sur 2 bâtiments communaux ainsi que sur 2 logements communaux.

Objet : Compte rendu de réunion

**COPIL n°1**  
**3 octobre 2022**

### **Etaient présents :**

#### **Mairie :**

- Eric BERDIEL,
- Florence BASSET,
- Jacqueline BUCHET,
- Nicole CIAMOUS,
- Christian MOREL,
- Annie LAMBOTTE
- Pierre Jean EYMAR DAUPHIN

#### **Structures associées au comité de pilotage**

- Daisy HAQUIN, CAUE 05
- Victor GALAMBAS, CD05 Antenne technique de St Bonnet – IT05

#### **Groupement Atelier Chado / Topografik / Atelier Skala**

- Adèle KUENTZ, Atelier Chado,
- Dorothée DUSSOL, Atelier Chado,
- Guillaume LAULAN, Topografik,
- Fabien VAISSIERE, Atelier Skala – en visio.

#### **Excusé**

- Communauté de communes du Champsaur Valgaudemar

### **ORDRES DU JOUR**

- ⇒ Présentation du diagnostic stratégique de programmation,
- ⇒ Echanges.

## **RELEVES DES ECHANGES**

### **Diagnostic architectural**

#### **La Cure**

Le diagnostic visuel met en évidence des dysfonctionnements avérés et importants en particulier les désordres d'humidité accentués par des enduits inadaptés.

- ⇒ Diagnostic structure indispensable avant de s'engager dans quelconque projet de réaménagement.
- ⇒ Possibilité rapide de commencer à réduire les désordres liés à l'humidité en décroustant les enduits bétons, qui accentuent le problème.

#### **Question des élus :**

Est-ce qu'il est pertinent de travailler sur des projets de réaménagement de la cure tant que l'on n'a pas les retours de l'étude structure si cette dernière conclue que les travaux nécessaires sont incompatibles avec le budget de la commune ?

Est-ce qu'il n'est pas dangereux et contreproductif de faire de la concertation avec la population sur ce bâtiment si au final on ne peut rien y faire ?

#### **Réponse BE :**

Même si dès le diagnostic visuel, certains scénarii de réaménagement semblent compromis : utilisation des étages en ERP, ..., cela ne veut pas dire que rien ne peut être envisager. Le rôle de l'étude de programmation c'est d'interroger le champ des possibles, qui seront alors retranscrits en scénarii y compris en enveloppes globales de travaux mais il serait dommage s'arrêter sur l'élimination pure et simple de tout projet au regard des difficultés présumées de mise en œuvre. Des scénarii crédibles et compatibles avec la réalité du bâtiment seront travaillés. Par ailleurs sur la cure indépendamment des scénarii de réaménagements de l'ensemble du bâtiment des scénarii peuvent être travaillés sur une utilisation partielle du bâtiment et surtout des espaces extérieurs qui présentent un potentiel très important et facilement mobilisable, en particulier pour répondre aux attentes de création d'espaces de convivialité et d'échanges.

### **Logements communaux**

#### **Remarques des élus**

Il y a aussi des dysfonctionnements de structure au niveau des logements communaux et en particulier au niveau de certains planchers.

#### **Réponse BE**

Effectivement une étude structure est également nécessaire sur les logements communaux, même si de premier abord les dysfonctionnements visibles paraissent moins nombreux et prégnants que sur le bâtiment de la cure.

### **Ateliers communaux**

Absence de remarque particulière par rapport au diagnostic présenté.



## **Diagnostique urbain et paysager – enjeux d'aménagement**

### **Poligny**

#### Remarques des élus

Des séparateurs de voirie ont été mis en place dans l'été et le croisement de la fontaine des Renards a été modifié.

L'enjeu stratégique de l'espace vierge devant le bâtiment de l'école- mairie ne ressort pas au diagnostic, or ce terrain est clairement retenu comme stratégique par la mairie et une partie des retours de questionnaires et ateliers pour répondre aux besoins d'aménagements, de création d'un lieu de convivialité et de rencontre, de jeux pour enfant, de lieu fédérateur de la vie de village.

#### Réponse BE

Ce site sera effectivement travaillé dans le cadre des scénarii d'aménagement, il apparaît bien dans la carte de synthèse des enjeux comme parcelle privée identifiée comme possible espace de convivialité, en complément des espaces publics de convivialité.

### **Villeneuve**

#### Remarques des élus + CD05/IT05

Les semi-enterrés ont été installés. Des séparateurs de voirie ont été mis en place. Il est important de vérifier l'emplacement réservé au niveau de la chapelle.

### **Les Forestons**

#### Remarques des élus + CD05/IT05

Les molok ont été installés. Le déplacement du panneau d'entrée/sortie est programmé. La sécurisation du pont est en cours et bientôt achevée. Des séparateurs de voirie ont été mis en place.

L'histoire de la chaussée qui s'affaisse en raison de la cave du bâtiment mitoyen à la route qui s'écroule est toujours en cours de procédure contentieuse. Les élus en profitent pour demander au CD05/IT05 s'il serait possible de remplacer les plots blancs plastiques par des séparateurs bois comme utilisé pour la circulation.

Les élus rappellent que la demande de déplacement du panneau d'entrée de village en direction du Noyer est une demande des habitants de ce secteur.

#### Remarque du BE

Le déplacement du panneau ne changera pas la perception routière et non « traversée de village » de cette partie du village, la voirie y est au gabarit plus routier, accentué par la présence de la contre-allée et une urbanisation linéaire, en recul et uniquement sur un côté de la voie. La perception de traversée de village est par contre très marquée entre le pont coté Poligny et le petit resserrement qui marque la fin du bâti ancien et le début de l'extension urbaine récente.



## **Echanges sur la circulation, la perception de la vitesse et les aménagements de ralentissements envisageables**

La commune a sollicité une étude sur la sécurisation des traversées de villages auprès de IT05. Cette étude a abouti à divers aménagements ayant été mis en place dès cet été ainsi qu'à une campagne de mesure de la vitesse avant – après aménagement (réduction de la vitesse d'environ 10 % observée avant – après)

Cette étude s'avère très complémentaire avec la présente étude de programmation des espaces publics.

La requalification paysagère des espaces publics stratégiques participe pleinement à l'apaisement de la circulation dans les traversées de villages, à la perception même de circuler en centre village où la voiture n'est alors plus prioritaire et doit partager l'espace avec les autres vocations de l'espace publics: stationnements et cheminements en bords de voirie – chaussée et zone de croisement, traversée piétonne, ambiance paysagère des abords, zone partagée, espace piétons, place et espace public non routier, etc...

Le CD05/IT05 revient la question des aménagements routiers physiques pour réduire la vitesse. A l'heure actuelle les brises essieux, dos d'ânes, etc, sont de moins en moins utilisés surtout sur des tronçons de départementale en raison des problématiques indirectes qu'ils génèrent : problème de circulation poids lourds, bus et engins agricoles, déneigement, ...

L'emploi de chicaneurs séparateurs, écluses amovibles, sont dorénavant préférés en raison de leur aspect esthétique, de leurs coûts limités et de leur amovibilité saisonnière permettant de mieux gérer les épisodes de neige.

Les problématiques de vitesse sont essentiellement estivales : plus de circulation, plus de personnes sur la voie publique : balades, enfants, jeux de ballons....

La problématique de la vitesse, est « très sensible », et liée au ressenti : notion de bruit, d'accélération et décélération, reprise....

Le recours à des dispositifs amovibles est donc particulièrement adapté à cette saisonnalité.

## **PROCHAINES ETAPES**

- ⇒ Mercredi 16 novembre 2022 – 18h30 : Réunion Publique – atelier participatif
- ⇒ Jeudi 8 décembre 2022 – 14h00 : COPIL n°2 – Scénarii d'aménagement
- ⇒ Lundi 12 décembre 2022 – 18h30 : Réunion Publique – atelier participatif
- ⇒ Janvier 2023 à fixer : COPIL n°3 – scénario final – programme d'aménagement